

## COMPTOIR FRANCO-LAOTIEN, À VIENTIANE (Numa Allard)

LAOS  
(AEC, 1922)  
Commerçants

Numa Allard, Vien-Tiane et Xiêng-Khouang. — Riziculteur, transp. par caravanes au Tranninh et au Laos.

---

Au Laos  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 7 mai 1922)

On trouve à Vientiane une demi-douzaine d'automobiles particulières ou administratives et un camion de location appartenant à M. Allard.

---

Informations touristiques  
L'hôtel-sala Kham à Vientiane (Laos)  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 20 août 1922)

[...] À côté de la sala Kham, dans le même bâtiment, se trouve le Comptoir franco-laotien qui appartient à M. [Numa] Allard, cousin issu de germain du regretté M. Raffin susu [*sic*], dont il partage l'amour pour le Laos, mais avec beaucoup plus d'esprit pratique et surtout d'esprit d'initiative.

On sait que M. Allard fut un des pionniers de la navigation à vapeur sur le haut Mékong, de Vientiane à Ban Houei-Saï.

À part l'approvisionnement général, il y a, au Comptoir, un rayon très bien achalandé de produits pharmaceutiques tenu par un gérant pourvu des certificats requis. C'est là une heureuse initiative et que les voyageurs apprécieront tous, ainsi que les amateurs de photographie, etc. [...]

---

LAOS  
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-106)

ALLARD NUMA, Comptoir franco-laotien, importation de tous articles et produits pharmaceutiques, antiquités et étoffes laotiennes, hôtel Salakham.

---

- ALLARD Numa-Prosper-Adolphe. Prospecteur, il déclare en 1927 12 périmètres à Luang Prabang, 10 périmètres à Vientiane et 51 périmètres dans le Cammon. En 1928,

il déclare 23 périmètres à Vientiane. En 1929, il déclare 51 périmètres dans le Cammon. En 1929 encore, il déclare 93 périmètres à Luang Prabang et 113 à Vientiane. En 1930, il déclare 1 périmètre à Luang Prabang. En 1931, il déclare 1 périmètre à Vientiane. En 1933, il déclare 5 périmètres à Luang Prabang. Recensé en 1933 comme titulaire d'autorisation personnelle d'acquérir des droits miniers (Marc Mouscadet, *L'Exploitation des ressources du sous-sol au Laos*, mémoire INALCO, 2013).

---

Chambre de commerce et d'Agriculture du Laos  
par BARBISIER [= Henri CUCHEROUSET]  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 29 décembre 1928)

[...] M. Allard, doyen d'âge, présida la séance d'élection des membres du bureau, où furent élus président M. Troude et vice-président M. Malpuech.

L'excellent M. Allard, qui cumule en sa personne l'agriculture, les mines, le commerce et la vieille expérience du Laos, et qui dirige à Vientiane *l'Auberge d'or* (en français moderne l'hôtel-sala Kham) proposa Vientiane comme lieu habituel des réunions. Malheureusement, Vientiane se trouve en fait loin des sentiers battus, en un coin perdu du Laos, de sorte que, tout en gardant le principe de Vientiane comme siège de la Chambre, l'assemblée se réserva « la faculté de choisir de temps en temps un autre lieu de réunion plus central ». [...]

---

Courrier de l'Indochine  
GOUVERNEMENT GÉNÉRAL  
LA VIE ADMINISTRATIVE  
(*Les Annales coloniales*, 29 octobre 1931)

#### Arrêtés

Sont parus à l'*Officiel* de la colonie les arrêtés suivants :  
Arrêtés prononçant le rejet de diverses demandes en concession de mines.  
Décision donnant acte à M. Numa Allard de sa renonciation aux demandes en concession de diverses mines.

---

D'INDOCHINE  
(*Les Annales coloniales*, 5 novembre 1935)

Voici la liste des membres du Grand Conseil des Intérêts économiques et financiers d'Indochine pour 1935 :

#### LAOS

Délégués de la Chambre mixte de commerce et d'agriculture : MM. Allard et Thit Khon.

---

Au Grand Conseil  
Subventions fluviales pour le Laos  
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 12 décembre 1936)

Importante affaire concernant la suppression par le Gouvernement général de la subvention fluviale accordée depuis de longues années à la Cie saïgonnaise de Navigation et de Transports (*alias* Messageries fluviales).

La décision du Gouvernement général entraîne la rupture des relations commerciales entre Saïgon et le Laos. En principe, le bénéfice de ce changement peut être attribué à l'Annam et au Tonkin et au Transindochinois. En vérité, il est à craindre que ce soit le Siam qui en devienne le bénéficiaire réel.

Nous sommes en présence d'un programme formulé par les Travaux publics et comportant la création de routes et de voies ferrées et l'abandon de la voie du Mékong, au moins dans la partie difficile comprenant les rapides.

Cette décision provoque en outre une rupture de charge fort onéreuse pour le commerce.

La discussion de ces subventions provoque une véritable fièvre qui amène M. [Numa] Allard, représentant la Laos, à mettre en cause M. Eutrope, résident supérieur du Laos, qui l'aurait diffamé. Un incident qui sera réglé plus tard, M. Eutrope n'étant pas présent à la séance. [...]

---

Au Conseil supérieur de la colonisation  
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 3 juillet 1938)

Allard, pdt Ch. mixte comm.+agric. Laos.

---

EN INDOCHINE  
Au Grand Conseil  
Communiqué  
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 22 octobre 1938)

c) Délégués de la Chambre mixte de commerce et d'agriculture : MM. Allard, Thao Noukeo. Suppléants : MM. Ricau, Thit Pan.

---

Au Grand Conseil  
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 14 avril 1940)

Au LAOS, il y avait deux sièges à pourvoir ; pour 217 inscrits, il y eut 86 votants.  
M. Ellul 29 voix, M. Allard 25 voix, M. Ricau 23 voix.  
Ballotage général.

---

Les audiences du gouverneur général  
(*L'Écho annamite*, 2 avril 1941, p. 4)

Hanoï, 9 avril. — L'amiral Decoux a reçu le 9 avril ... M. Allard, président de la Chambre de commerce et d'Agriculture du Laos ; ... M. Allemand, administrateur des Services civils, directeur des bureaux de la Résidence supérieure au Laos...

---